



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

Titulaires : 69  
Membres présents : 52

- suppléés : 2
- représentés : 5

Votants :

Date de la convocation :  
22 septembre 2017

Secrétaire de séance :  
Nadège LEFEBVRE

L'An DEUX MILLE DIX-SEPT, le 28 SEPTEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 22 septembre 2017, s'est réuni à la Salle communautaire de Folleville, sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINQUENTIN (Suppléante représentant Monsieur LECLABART, délégué de La Faloise) ROUX, BLONDEL, PETIT, LEFEBVRE, FLAMANT, WU, Messieurs BARRE, FRANCELE, AMARA, DURAND, COTTARD, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, DOUCHET, MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, DEPRET, DUTILLEUX, JUBERT, VAN GOETHEM, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, BIECKENS, VAN DE VELDE, CHIRAT, DALRUE, DRAGONNE, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE, CLEMENT et DECLERCK (Suppléant représentant Madame NANSOT, Maire de Villers-aux-Erables)

● Absents excusés :

Madame MARSEILLE (Pouvoir remis à Monsieur FRANCELE) HALL (Pouvoir remis à Monsieur BOULANGER) Messieurs AUBRY (Pouvoir remis à Monsieur BARRE) DESROUSSEAUX (Pouvoir remis à Monsieur COTTARD) BERTRAND Gilbert, SUIN, HEBERT, HENNEBERT (Pouvoir remis à Monsieur JUBERT)

Absents non excusés : Messieurs BINET, BEAUMONT, TEN, POTTIER, VERMEIL, PICARD, REMY et LEROY.

**OBJET : TEPCV / OUVERTURE D'UN COMPTE EMMY (rénovation des bâtiments communaux)**

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 19 juillet 2017 ;

Pour la mise en œuvre de l'action relative à la rénovation énergétique des bâtiments publics ;

Vu l'arrêté du 24 février 2017 et le programme n° PRO-INNO-08, qui prévoit de toute dépense réalisée par un TEPCV de moins de 250 000 habitants ou par une collectivité locale inclus dans ce territoire, pour financer des travaux d'Economies d'Energie sur leur patrimoine ou verser des aides à des personnes physiques pour des travaux dans leur logement, donne lieu à délivrance de CEE (Certificats d'Economies d'Energie)

La CCALN, éligible au sens de l'article L 221.7 du Code de l'Energie, a adhéré à ce programme et disposera à l'issue des travaux d'efficacité énergétique lancés sur son territoire, d'un volume de CEE qu'il souhaite céder. Les Certificats d'Economies d'Energie, sont matérialisés par leur inscription dans le Registre National des Certificats d'Economies d'Energie.

La tenue du Registre, a été concédée par l'Etat au Teneur de Registre, à savoir la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL / 41, avenue Théophile Gautier F 75016 PARIS, jusqu'au 31 décembre 2017.

L'ouverture du compte dans le Registre oblige le règlement des frais d'ouverture de compte, à savoir **106 €**.

Les autres dispositions : Accès à EMMY, Enregistrement des CEE, Enregistrement des transactions de CEE sur le compte, Affichage des prix moyen de cession des CEE, Clôture du compte, Durée de validité des CEE, Rémunération de LOCASYSTEM, Modifications, conservation, Confidentialité et sécurité des informations, Délais de traitement des opérations, Durée du contrat, Clause de transfert de contrat de service, Domiciliation, différends et juridiction compétente *figurent dans le contrat ci-joint.*

*Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :*

- › décide d'ouvrir un compte auprès de la société LOCASYSTEM, suivant les conditions détaillées dans le contrat ci-joint ;
- › autorise le Président à signer le contrat ;
- › autorise le Président et le Vice-Président chargé de l'Aménagement de l'Espace – Cadre de Vie, à signer les documents en rapport avec cette décision.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Fait et délibéré le 28 SEPTEMBRE 2017 A FOLLEVILLE**

**Le Président,**

**Pierre BOULANGER.**



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...11.10.2017

(Identité de la collectivité)

CCALN  
144, rue du Cardinal Mercier  
80110 MOREUIL

à

Sous-préfecture de Montdidier  
7, rue Jean Dupuy  
80500 MONTDIDIER

SOUS PREFECTURE  
DE MONTDIDIER  
12 OCT. 2017

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

ARRIVÉE

A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
DELIB. : Représentation de la CCALN au sein du Syndicat Mixte du Pays du Grand Amiénois et de l'ADUGA	2017.1-28.09	/
DELIB. : Conventions diverses	2017.2-28.09	/
DELIB. : Convention Actes et Avenant Actes budgétaires	2017.3-28.09	/
DELIB. : Institution du temps partiel et modalités d'exercice	2017.4-28.09	/
DELIB. : Détermination des modalités concernant les autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	2017.5-28.09	/
DELIB. : Modalités d'astreintes pour le service technique (viabilité hivernale)	2017.6-28.09	/
DELIB. : Approbation du règlement de formation des agents de la Communauté de Communes Avre Luce Noye	2017.7-28.09	/
DELIB. : Adhésion effective au 1 <sup>er</sup> janvier 2018 au CNAS pour les agents de l'ex CCVN	2017.8-28.09	/
DELIB. : Acquisition d'une autolaveuse / Gymnase d'Ailly-sur-Noye	2017.9-28.09	/
DELIB. : FDE80 / Conventions bornes de recharge de véhicules électriques	2017.10-28.09	/
DELIB. : TEPCV / Ouverture d'un compte EMMY	2017.11-28.09	/
DELIB. : TEPCV / Convention EDF / Rachat des CEE	2017.12-28.09	/
DELIB. : Raccordement (Montée en débit en fibre optique) des zones d'activités d'Hangest et de Moreuil	2017.13-28.09	/
DELIB. : Espaces numériques de travail / Somme Numérique	2017.14-28.09	/
DELIB. : Groupement de commandes des matériels informatiques pour les ENT	2017.15-28.09	/
DELIB. : Conseil Départemental de la Somme / Politique d'appui aux territoires / Contrat de territoire 2017 / 2020	2017.16-28.09	/



Le Président,  
  
Pierre BOULANGER

Fait à Moreuil, le 11 octobre 2017.

Cachet de la collectivité et signature

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.